RÉALITÉ VIRTUELLE : LA PRÉVENTION EN GRANDE DISTRIBUTION D'ALSACE-MOSELLE

Pierre-Yves ADAM – *ingénieur – CARSAT Alsace Moselle*
Dr Karine CHATELAIN – *Médecin du travail – AST Moselle Est – Creutzwald*
Et les équipes pluridisciplinaires de l'ACST, AGESTRA, AST 67, AST Moselle Est, Santé au travail sud Alsace, SIST Centre Alsace et les personnels de la CARSAT Alsace Moselle et de la DREETS Grand-Est

L'augmentation régulière des maladies professionnelles dans la grande distribution depuis 25 ans pousse les professionnels de prévention et de la Santé au travail à reconsidérer leurs actions, moyens, organisations au sein des hyper et supermarchés.

Travailler ensemble autour d'objectifs communs, mutualiser nos moyens et nos compétences : là où jusqu'à présent cela paraissait compliqué…
La CARSAT Alsace Moselle, la DREETS Grand Est et six autres SPSTI du 57, 67 et 68 s'organisent en consortium et forment un groupe de travail de dix-sept spécialistes (médecins du travail, ingénieurs, préventeurs, ergonomes, techniciens…). Il réalise un dispositif de prévention innovant pour la grande distribution, à travers vingt-huit réunions, afin de prévenir les AT/MP et préserver la santé des travailleurs de cette branche. Le champ d'action se déploiera non seulement au cœur des six-cents hyper et supermarchés d'Alsace-Moselle, mais aussi auprès de la branche professionnelle, des syndicats et représentants salariés et patronaux, de lycées professionnels et de l'enseignement supérieur.

Comment intéresser et convaincre en matière de prévention de la santé au travail alors que de multiples actions ont déjà été dispensées ? Sensibiliser autour d'un outil attractif ?
Un casque de réalité virtuelle, deux manettes, un portable et des expérimentations immersives dans un supermarché, nous ont semblé d'actualité.

Pour commencer, des élèves ingénieurs de l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) Strasbourg ont modélisé un supermarché qui sert de cadre visuel à vingt-deux scénarios de mise en situations dangereuses. Ils sont créés par le groupe de travail et des enseignants de l'Éducation Nationale pour deux d'entre eux. Ils sont accompagnés d'un livret pédagogique, support pour les séances de sensibilisation.
Exemple de scénario de 5 min environ : *l'objectif est la mise en rayon d'une palette de bouteilles, l'opérateur choisit son moyen de manutention ou de levage parmi d'autres, manipule virtuellement sa palette ; s'il fait le mauvais choix, l'accident se produit, la bonne réponse et une phrase de prévention brève lui sont données.*

Le prestataire HOLO3 réalise l'applicatif « ***Optimu Prev*** », met à disposition douze stations comprenant le matériel informatique, casque et manettes et assure les mises à jour, les maintenances, la hotline.
Les acteurs du groupe de travail s'approprient l'outil, le testent et apportent des mesures correctives si nécessaire. Le dispositif abouti est présenté aux CMT des six SPSTI et instille une dynamique à travers des projets de Service voire des actions de CPOM.

Maîtrisant l'outil à présent, la CARSAT Alsace-Moselle commence la sensibilisation par les directions nationales et régionales des enseignes, les organisations syndicales et patronales, les lycées professionnels des filières de ventes et de commerce, les établissements d'enseignement supérieur, qui accueillent volontiers l'expérimentation immersive.

Illustration 1 : *Présentation de l'application « Optimu Prev ».*

Deux lycées utilisent le dispositif dans leur enseignement. Les élèves ingénieurs de l'INSA sont désormais sensibilisés aux risques professionnels.

C'est ensuite au cœur des hyper et supermarchés que les équipes pluridisciplinaires des six SPSTI et les préventeurs effectuent des études de situation de travail, à l'aide des vingt-six mesures socles, et des treize fiches de prescriptions, issues de recommandations harmonisées. Elles restituent leurs observations et guident les employeurs dans leur plan d'action du DUERP, mettent à jour la fiche d'entreprise et enfin, proposent la sensibilisation de réalité virtuelle.

Les séances de sensibilisation sont faites en petits groupes sur volontariat de salariés et ciblent les problématiques de l'établissement audité. Outre l'expérience virtuelle attendue, les salariés (employés, managers directeur) échangent sur des situations dangereuses illustrées par le formateur avec photos, des moyens de préventions. L'émulation collective devient propice au renforcement de la prévention dans leur propre magasin.

Ce déploiement récent auprès des entreprises a permis à ce jour à douze supermarchés de bénéficier du dispositif ; trente-quatre autres magasins d'une même enseigne ont manifesté un vif intérêt et sont prêts à être sensibilisés fin 2022.
Les premiers retours de satisfaction sont encourageants.

Enfin, la mobilisation des différentes institutions en Alsace-Moselle permet une démarche innovante qui propulse les simulations virtuelles de prévention dans le monde réel du travail. Ainsi, les différents acteurs de prévention diffusent un message commun à chaque entreprise et cela pourrait faire émerger des initiatives similaires dans d'autres régions.

Pour contacter l'auteur de cette communication : karine.chatelain@astme.fr